

.....
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2019/ 0021 /PRG/SG

PORTANT NOMINATION DE LA DIRECTRICE GENERALE
DU PORT AUTONOME DE CONAKRY

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

Vu la Loi L/2018/N°025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/186/PRG/SGG du 23 août 2018 portant Attributions et organisation du Ministère des Transports ;

DECRETE

Article 1^{er} : Madame Mamasta ARIBOT, Juriste, est nommée Directrice Générale du Port Autonome de Conakry.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le **12 JAN 2019**


PROFESSEUR ALPHA CONDE